

dépendent de ses contrats avec d'autres pays. Il est loin d'être facile de savoir quand ces contrats aboutiront; deuxièmement, cela dépend de la production au Canada. Il est assez difficile pour l'Énergie atomique du Canada, Ltée de savoir si les contrats signés par des sociétés canadiennes seront exécutés.

M. MacInnis (Cap-Breton-Sud): J'ai une question bien simple à poser. Le chiffre était tout d'abord de 400 tonnes, puis il est passé à 600 tonnes. Le ministre peut-il nous dire maintenant quel est effectivement le chiffre auquel on vise? On est censé être en pourparlers actuellement avec la *Canadian General Electric Company*. J'ai posé la question hier, et le ministre m'a répondu d'une façon plutôt ridicule, à mon avis. Je lui ai demandé si la CGE avait présenté un procédé approuvé de fabrication d'eau lourde et il m'a répondu: «Comme nous avons affaire avec le CGE, il est normal que la compagnie doive avoir un procédé approuvé de fabrication d'eau lourde». C'est franchement ridicule. Le gouvernement actuel s'est mis en rapport avec la société British American Oil au sujet de la fabrication d'eau lourde et on s'est rendu compte qu'elle n'avait mis au point aucun procédé; pourtant, le gouvernement était prêt à faire affaire avec la compagnie à condition de soustraire, si la chose était possible, l'usine d'eau lourde à la Nouvelle-Écosse et à Glace-Bay, mais il n'a pas réussi à le faire, car la basse soumission était déjà enregistrée. Voilà pourquoi le contrat a été adjugé à la Nouvelle-Écosse.

Maintenant, on prétend avoir besoin de 400 tonnes. On est en train de conclure un marché pour 400 tonnes avec la *General Electric*, sans même savoir si la *General Electric* est en mesure de produire de l'eau lourde. Quel est le chiffre; est-ce 400, 600 ou 800?

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Si le ministre veut répondre aux questions posées par le député de Cap-Breton-Sud, il peut le faire; mais je voudrais signaler à la Chambre que ce n'est pas la période des questions.

M. MacInnis (Cap-Breton-Sud): Monsieur l'Orateur, je voulais simplement donner la chance à ceux qui occupent les banquettes ministérielles de montrer leur ignorance. Ce n'est ni plus ni moins que de l'ignorance. Le ministre des Transports consulte encore ses notes et se soucie fort peu du fait que sous sa juridiction, des citoyens du Cap-Breton ont été congédiés et sont sans travail. Bien entendu, il ne tient aucunement compte de nous. Je suis certain que mon ami de Cap-Breton-Nord et Victoria (M. Muir) aura quelque chose à dire de

son côté. Le ministre ne s'est aucunement préoccupé lorsqu'on a fermé la base. Il a prétendu qu'on avait établi un collège de la garde côtière.

Quel rapport y a-t-il entre le collège de la garde côtière et les nombreuses mises à pied à la base navale? Pourtant, ce même ministre des Transports est venu au Cap-Breton pendant la campagne électorale et a déclaré que nos chantiers navals n'avaient jamais été aussi actifs. Il y a d'autres endroits actifs, ailleurs qu'au Cap-Breton, parce qu'ils ont enlevé beaucoup de travail aux habitants du Cap-Breton. Le ministre est toujours plongé dans ce livre; c'est peut-être un roman.

Une voix: Il l'a écrit lui-même.

M. MacInnis (Cap-Breton-Sud): Le ministre n'a pas tenu compte des mises à pied survenues dans ses services et, cela, malgré les lettres qu'il a reçues le 2 mars. Il lui reste à répondre d'une façon ou d'une autre aux problèmes concernant les personnes touchées par le chômage.

Monsieur l'Orateur, puisque la Dosco est le plus grand employeur de la région du Cap-Breton, son fonctionnement influe sur le bien-être de chaque homme, femme et enfant du Cap-Breton et de la Nouvelle-Écosse. Le gouvernement libéral s'en préoccupe-t-il? Ses membres ont-ils pris cela à cœur? Quand je fais allusion aux problèmes économiques et à leurs effets sur les gens du Cap-Breton, je parle du plus jeune enfant comme du plus vieux pensionné. Ils s'en soucient tellement qu'un de leurs premiers gestes a été de rejeter un amendement de l'opposition qui visait à augmenter la pension de vieillesse à \$100.

M. l'Orateur suppléant: L'honorable député est très éloigné du grief qu'il a soulevé.

M. MacInnis (Cap-Breton-Sud): Monsieur l'Orateur, sauf votre respect, je ne vois pas pourquoi vous dites que je me suis écarté de la question. Je parle des problèmes économiques des habitants du Cap-Breton et je dis que l'activité de la Dosco a des répercussions sur la vie des pensionnés, car presque chaque pensionné du Cap-Breton est soutenu par un ouvrier de l'acier ou un mineur et son niveau de vie s'en ressent.

Le député de Red-Deer (M. Thompson) a déclaré que son parti n'a jamais voté contre la pension de vieillesse et dans un discours à Toronto, le ministre du Commerce (M. Winters) a déclaré qu'il n'était pas facile pour les députés du côté du gouvernement de voter contre la résolution présentée par l'opposition en vue de porter la pension de vieillesse à \$100 par mois. Dans quelle mesure cela préoccupe-t-il le gouvernement libéral?